

**PIECES ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE AUTORISATION
D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT DE
RESTAURATION RAPIDE**

1. Un formulaire de demande d'autorisation à retirer à la Direction du Guichet Unique dans les Directions Régionales ou Départementales du Ministère du Tourisme.
2. Une photocopie de la CNI, l'attestation d'identité ou le titre de séjour ;
3. Un certificat de vie et de bonnes mœurs ;
4. Une attestation de concession définitive (ACD) ou un contrat de bail (commercial ou emphytéotique) ;
5. Une liste du personnel de l'établissement (préciser les postes et les qualifications) ;
6. Un plan de situation géographique du local ;
7. Un plan d'aménagement du local avec indication des espaces, locaux et mobiliers ;
8. Un certificat de salubrité délivré par l'INHP ;
9. Une copie du procès-verbal de la visite de l'ONPC ;
10. Une attestation ou un certificat de travail du gérant avec une expérience professionnelle d'au moins 2 ans;
11. Un curriculum vitae certifié sincère ;
12. Une description détaillée des prestations à fournir ;
13. Une copie des statuts s'il s'agit d'une personne morale ;
14. Une copie du reçu de paiement des frais de dossier à la régie ;

NB : le dossier doit être fourni en **dix (10) exemplaires** dont un original et **neuf (09) photocopies** reliées.

MINISTERE DU TOURISME

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

Union-Discipline-Travail

LE DIRECTEUR

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'OUVERTURE ET L'EXPLOITATION D'UN
ETABLISSEMENT DE RESTAURATION RAPIDE**

DENOMME :

Réf. :/MINTOUR/DGU/ **du**.....

Nom et prénoms du promoteur :

Profession :

Nationalité :|.....

Adresse :Tél. :

EMAIL.....

Nature juridique :

Situation géographique :

Nombre de repas / jour :

Montant des investissements :

Nombre d'emplois prévus :

Jours et heures d'ouverture :

Nom et Prénoms du gérant :

Nationalité :

Signature du promoteur